

CGT vous informe du CHSCT du 9 mars 2021. Du 3 en 1 ! Admissions + frais de séjour + traitement externe = projet GAM (gestion administrative médicalisée).



Le projet GAM est une nouvelle organisation pour les soigné.e.s, leurs familles et les 47 agents. Pour la CGT, le point de départ n'est toujours pas le bon. Les décideurs-euses de nos vies réfléchissent seuls ! **A quand, les premier.e.s de corvée passeront-ils dans le camp des décisionnaires ?**

On n'oublie pas que ce service a été restructuré secrètement par l'hôpital Saint-Louis, de manière à faire disparaître les postes hiérarchiques (cadre + direction) de notre hôpital.



A ce jour, c'est 2 contentieux en cours d'instruction auprès du tribunal (1 perdu + 1 en cours d'appel).

D'après les collègues et l'administration, ce projet permettrait d'acquérir de nouvelles compétences. Pour la CGT, sans reconnaissance sur nos rémunérations, le compte n'y est pas ! Parce que délaissé, mal payé, méprisé, les bonnes volontés fatiguées, le métier d'administratif à l'APHP sera boudé, et, c'est le dysfonctionnement de l'hôpital assuré. Le manque d'attractivité semble organisé par les dirigeant.e.s pour faire fuir les collègues.

Dans un monde où les inégalités n'existeraient pas, on pourrait imaginer « **une préadmission magique** », elle permettrait une fluidité administrative. La vraie vie est différente, l'hôpital est situé proche du département de Seine Saint Denis, le plus pauvre du pays, c'est pourquoi **Robert-Debré a besoin de moyens « quoi qu'il en coûte »** pour permettre l'égalité d'accès aux soins et cela passe aussi par la prise en charge administrative.

Face aux conditions de travail pénibles, la CGT exige que l'on profite des travaux pour les améliorer. Dans la continuité de l'existant, conservons un bon accueil au bureau des relations internationale, la vitrine du pays, bien souvent le premier pas sur le territoire. L'accueil comme l'hospitalité participent à une bonne prise en charge.



- La phase temporaire de travaux inquiète les collègues. Pour bien faire, les informer des étapes (bruit, poussière), des délais, de la répartition des différents postes nous semble incontournable.
- Concernant la salle de détente, combien de m2 ? Quel renouvellement d'air ? Les locaux seront-ils climatisés ? Quelle luminosité ?
- Quelle ergonomie au poste de travail ? Des sièges adaptés, filtres, repose pieds, tapis souris avec une étude de poste est souhaité. C'était une demande acceptée à mettre en place à chaque service rénové.

Malgré les promesses des directions successives, les services des traitements externes, admissions et frais de séjours sont composés de 30% de précaires ! Pour la CGT, c'est **la régularisation de tous les CDD**, prôné dans le passé. Nous exigeons que cette orientation soit inscrite dans le projet avec le calendrier **#LaPrécaritéNPas1Métier**

#Mobilité

- Quelles compétences, quels critères et quels accompagnements pour le choix du poste ?
- Quel horaire d'ouverture et fermeture ? Comment s'organise la semaine les weekends ?
- Intégrer la réflexion d'aménagement de poste à chaque réorganisation ?

#Rémunération

- Qui bénéficiera de la NBI (10points) ?
- Comment valoriser les carrières administratives ? Les CAP peuvent être un levier.
- Quel critère pour l'augmentation de la prime semestrielle ?
- Quelle valorisation lors de retraites ?

#Télétravail

- Quels sont les postes de télétravailleur-euse et ceux qui ne le seraient pas ?
- Quand mettrez-vous en place la rémunération (20 à 40€/mois) prévue depuis 2020 ? Et la rétroactivité ?
- Quels matériels informatiques, mobiles, bureautiques pour le TTV ?

#ExigeonsLaValorisationDesAdminsitratifs-ives #FièreDêtreFonctionnaire #EmbauchezLesCDD